

PCDR

Commune de La Roche-en-Ardenne

—

PARTIE IV

Stratégie communale de développement rural de La Roche-en-Ardenne



Juillet 2022

Stratégie communale de développement rural de La Roche-en-Ardenne

1 Introduction

A partir du diagnostic du territoire reprenant les atouts à valoriser, les faiblesses à atténuer et les enjeux identifiés, la CLDR a élaboré un projet de territoire pour sa commune. Il propose une vision de La Roche-en-Ardenne en 2032. Il s'agit d'un but à atteindre dans 10 ans, traduit par 6 objectifs.

Cette vision est soutenue par une approche de développement durable. Pour la matérialiser, les piliers du développement durable (économique-social-environnemental) sont repris pour chaque objectif. De plus, des référents transversaux qui transcendent toute la démarche ont été formalisés au sein de la vision stratégique.

Pour chacun des objectifs, différents indicateurs ont été définis pour assurer une évaluation durant les dix années à venir et au terme des actions et projets mis en place.



2 La Stratégie

La stratégie se fonde sur un développement durable du territoire communal qui accorde un équilibre entre les trois piliers où l'action économique est au service du bien-être des communautés qui mènent des actions qui respectent l'environnement.

La stratégie prend alors la forme de 3 défis ambitieux en regard des objectifs du développement durable :



Ce positionnement est en adéquation avec l'objectif principal du Parc Naturel des Deux Ourthes (PNDO) qui prône principalement « *un maintien de la qualité des ressources et du cadre de vie agréable, c'est-à-dire visuellement harmonieux, écologiquement sain et culturellement identitaire* ».

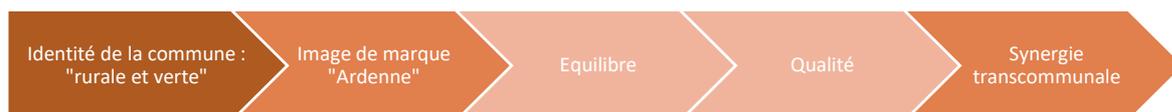
Parallèlement, des référénts transversaux ont été individualisés. La CLDR a choisi de les mettre en avant sans pour autant en faire des objectifs car ils s'appliquent quelle que soit la thématique abordée au sein du PCDR. Ils intègrent le souhait de maintenir une identité « rurale et verte » (termes cités par les membres de la CLDR) dans toute action d'entretien et de valorisation des patrimoines naturels, matériels et immatériels avec le souhait d'y diminuer l'empreinte carbone de la commune. La spécificité ardennaise (que l'on retrouve dans le nom de La Roche-en-Ardenne) est à mettre en parallèle avec la notion de terroir qui appelle au recours à plus de produits en circuits courts. Elle touche aussi à l'environnement avec des opérations de propreté, de sensibilisation des habitants et des touristes. La qualité des solutions proposées ne pourra se dissocier de leur caractère durable.

La notion d'équilibre sera au cœur des choix opérés dans la commune. Cette approche intégrée se traduira par la gestion des cohabitations :

- entre la population et les activités agricoles et forestières actuelles dans le respect des paysages et de la biodiversité,
- entre les touristes/seconds résidents et les autochtones,
- entre les activités sportives et la quiétude des autres usagers,
- entre la ville en vallée et les villages sur les plateaux.

Pour cela, comme au sein de la CLDR, il s'agira de promouvoir les collaborations entre les acteurs et les solutions globales et intégrées.

Les référénts transversaux intègrent également le changement de niveau d'analyse et le recours aux synergies transcommunales en vue de gérer les bonnes matières à la bonne échelle.



La stratégie se décline au final en 6 objectifs qui répondent préférentiellement aux 3 défis :

Pour répondre au premier défi qui est d'Augmenter le bien-être de la population, le PCDR souhaite :

1. Optimiser l'offre et la qualité des services à la population
2. Assurer une cohésion citoyenne

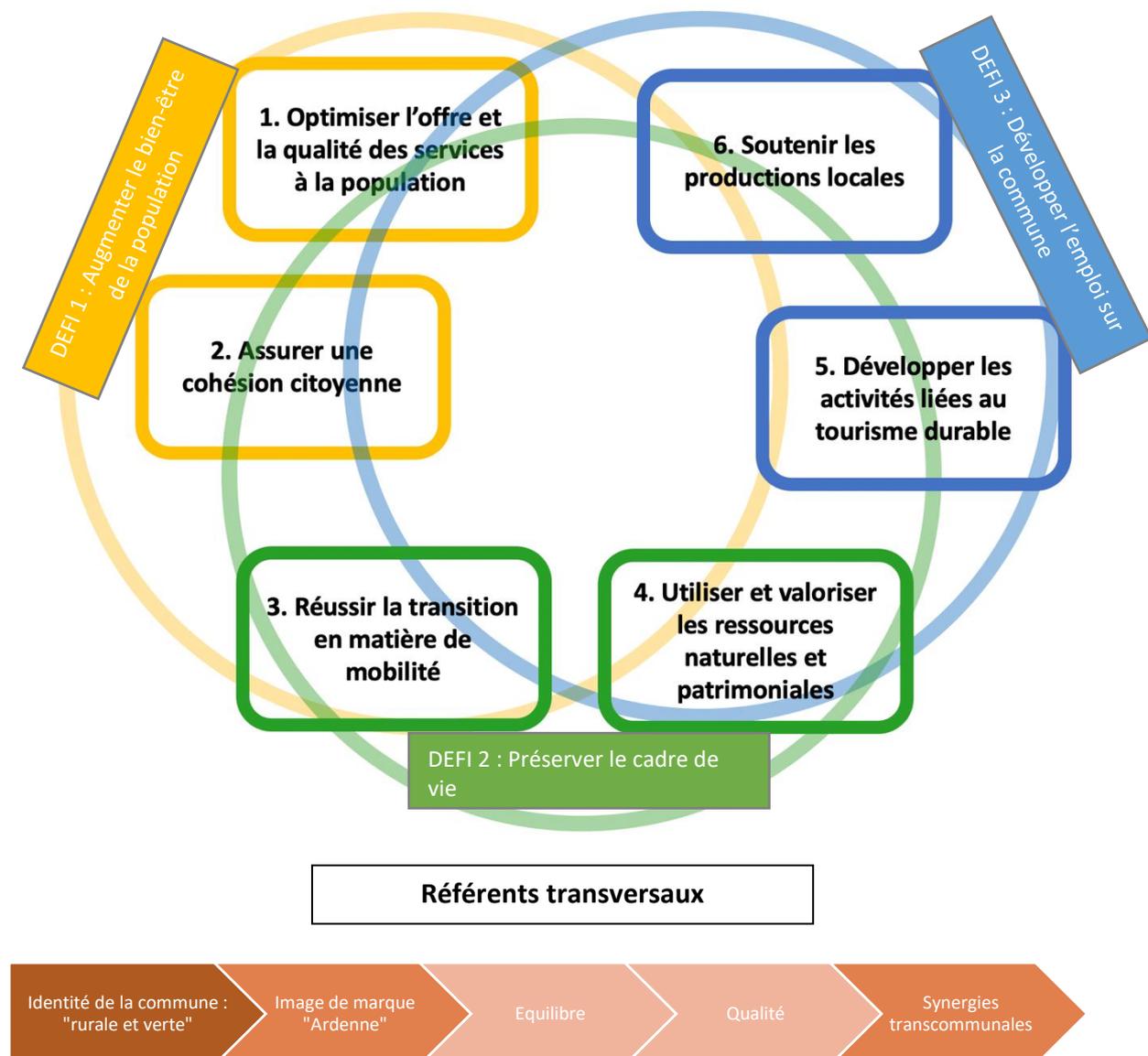
Pour répondre au deuxième défi et préserver le cadre de vie, le PCDR souhaite :

3. Réussir la transition en matière de mobilité
4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales

Pour répondre au troisième défi et développer l'emploi sur la commune, le PCDR souhaite :

5. Développer les activités liées au tourisme durable
6. Soutenir les productions locales

Cependant, les défis ne sont pas cloisonnés et les objectifs sont de nature à répondre en partie aux 3 défis posés, c'est ce qui est figuré dans la figure ci-dessous par les 3 cercles aux couleurs des défis qui se croisent et touchent tous les objectifs.



3 Les Objectifs

DEFI 1 : Augmenter le bien-être de la population

3.1 Objectif 1. Optimiser l'offre et la qualité des services à la population

3.1.1 Pourquoi cet objectif ?

La commune dispose d'un petit centre urbain qui regroupe de nombreux services. Certains services au sein de la commune (enseignements, commerces, santé...) sont en danger tant à cause de la concurrence des grands pôles voisins que par manque de population proche. Le volume de population a beaucoup diminué et il n'augmente que depuis 4 ans. Parallèlement, le vieillissement de la population entraîne de nouveaux besoins en services. Un renforcement des niveaux de services ne pourra se faire qu'en accroissant la population et, spécifiquement, les familles avec enfants. Ce faisant, la Commune espère attirer des nouveaux habitants. Pour cela, il faudra mettre en place une politique de logements adaptés à l'évolution de la population et de ses revenus. Les services devront s'ajuster à la demande. Finalement, l'augmentation de population renforcera la viabilité des services au sein de la commune.

3.1.2 Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En augmentant le nombre de familles avec enfants
- En facilitant l'accès à la propriété
- En adaptant l'offre locative aux besoins de la population
- En pérennisant l'offre de services
- En pérennisant l'enseignement maternel, primaire et secondaire
- En renforçant les premières lignes de santé
- En garantissant une commune inclusive et proactive envers ses aînés et ses PMRs
- En insufflant une politique de soutien aux jeunes et à la petite enfance
- En renforçant la connectivité numérique

3.1.3 Indicateurs de suivi

Indicateurs	Valeur cible à 10 ans	Source
Nombre d'habitants de la commune	Proche de 4300 hab.	Statbel
Nombre de logements publics	10%	Commune
Nombres de baux locatifs	augmentation	Commune
Nombres d'élèves (primaires, secondaires)	augmentation	Commune, FWB
Nombres de médecins	augmentation	Commune
Zone blanche sur le territoire	zéro	Wallonie
Nouveaux services	Plus 4	Commune
Satisfaction des citoyens vis-à-vis des services	Augmentation selon un enquête	CATL

3.1.4 Effets multiplicateurs

- Rencontrer les besoins des personnes les plus vulnérables
- Renforcer la viabilité des services marchands et non marchands
- Maintenir les jeunes et les aînés sur le territoire
- Innover le parc immobilier
- Éliminer les logements vides en ville
- Garantir l'attractivité du territoire

3.2 Objectif 2. Assurer une cohésion citoyenne

3.2.1 Pourquoi cet objectif ?

La Roche-en-Ardenne possède de nombreux clubs, associations culturelles et sportives. L'offre en animations et événements est très large et la CLDR évoque la grande vitalité de la commune.

Un grand nombre de salles communales et de maisons de village sont en bon état grâce à l'ancien PCDR mais certains équipements ne sont plus adaptés. Les consultations de la population ont mis en exergue la taille humaine de la commune et son esprit convivial, mais il existe le risque d'un repli sur soi. Le maintien du dynamisme et de l'ancrage local des associations (diversification, coordination d'activités...) est donc un enjeu important. La CLDR est attentive au maintien des liens entre les habitants. Elle résume ses liens par « *notre ruralité, notre identité, notre folklore* » et ne souhaite pas axer le développement uniquement sur le tourisme. Un dynamisme interne à la commune doit persister et se développer en restant attentif à la cohésion entre citoyens.

Ce dynamisme passera aussi par la confirmation des liens avec des supports supra communaux en matière culturelle et sportive.

3.2.2 Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En créant des lieux d'échange entre citoyens
- En conservant le dynamisme culturel, associatif, communal et supra-communal.
- En garantissant le développement harmonieux des villages dans le respect de leur patrimoine bâti, paysager et de ses habitants
- En garantissant un équilibre entre tous afin de garantir la cohésion sociale

3.2.3 Indicateurs de suivi

Indicateurs	Valeur cible à 10 ans	Source
Création d'organes citoyens	2	Commune
Création/rénovation de lieux (salles) de rencontre	3	Commune
Nombre de projets coopératifs – associatifs d'entraide	2	Commune
Nombre d'activités	Augmentation	Commune

3.2.4 Effets multiplicateurs

- Dynamiser la vie associative et sportive
- Augmenter la coordination entre acteurs
- Soutenir le développement d'activités pour tous et par tous
- Encourager les synergies entre les associations et villages
- Augmenter la solidarité entre habitants

3.3 Objectif 3. Réussir la transition en matière de mobilité

3.3.1 Pourquoi cet objectif ?

La mobilité est conditionnée par la possession d'une voiture et une implantation à proximité des grands axes routiers. L'objectif est d'optimiser les déplacements automobiles qui restent essentiels au sein d'une commune rurale et touristique et d'augmenter l'utilisation de modes doux et des transports collectifs. En découleront une diminution des émissions et, in fine, une amélioration du cadre de vie. Parallèlement, le renforcement de la sécurité routière a souvent été évoquée. Le relief est un atout touristique mais pose problème pour la mobilité douce. Le réseau cyclable est presque inexistant : il n'y a ni pistes cyclables ni parkings vélo. Les enjeux en matière de mobilité concernent avant tout le soutien aux déplacements des personnes non motorisées : développement des voies lentes et augmentation de l'offre en transports publics, avec l'optimisation des correspondances.

3.3.2 Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En améliorant la circulation de tous, infra et extra muros
- En renforçant la sécurité routière
- En soutenant les déplacements des personnes non motorisées
- En augmentant l'offre en transports publics et les correspondances

3.3.3 Indicateurs de suivi

Indicateurs	Valeur cible à 10 ans	Source
Le nombre de points noirs « sécurité routière »	0	Police
Le nombre de villages connectés au réseau doux	8	Commune
Le nombre de cyclistes sur la commune	Augmentation	Commune / GRACQ
Le nombre d'usagers des TEC	Augmentation	TEC

3.3.4 Effets multiplicateurs

- Améliorer le cadre de vie
- Soulager le changement climatique : diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- Lutter contre le sentiment d'insécurité routière
- Améliorer l'image de la commune verte et rurale
- Augmenter l'attractivité touristique

3.4 Objectif 4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales

3.4.1 Pourquoi cet objectif ?

L’environnement de grande qualité du territoire communal est assimilé par certains comme le cœur de l’Ardenne. Le dialogue entre la nature et le patrimoine bâti doit être renforcé. Il est protégé en de nombreux sites : 6 zones Natura 2000 couvrant 20 % du territoire, 2 réserves naturelles et 17 sites de grand intérêt biologique. La qualité environnementale remarquable de l’Ourthe complète ce tableau. Le patrimoine est aussi spécifique et nécessite des investissements pour le préserver et le mettre en valeur aussi bien en ville que dans les villages.

La forêt est aussi un élément essentiel (61% de la surface de la commune) au niveau biologique et est un potentiel fort de développement de la biodiversité. La forêt est un élément majeur tant au niveau biologique, paysager, identitaire que touristique et économique. Sa biomasse est déjà exploitée par la Commune mais elle peut l’être davantage notamment en matière d’énergie renouvelable.

L’équilibre entre l’exploitation des ressources du territoire et leur préservation dans le temps est un but à poursuivre afin de maintenir les avantages existants et garantir le bien-être des habitants et la biodiversité.

3.4.2 Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En maintenant la qualité des ressources naturelles
- En maintenant la qualité des ressources patrimoniales
- En aménageant des sites de mise en valeur de la nature et des paysages
- En préservant les zones les plus riches au point de vue de la biodiversité
- En développant des projets visuellement harmonieux, écologiquement sain et culturellement identitaire (PNDO)

3.4.3 Indicateurs de suivi

Indicateurs	Valeur cible à 10 ans	Source
Le nombre de sites naturels supplémentaires inscrits dans des projets de préservation	5	Commune
Le nombre de sites patrimoniaux rénovés	5	Commune
Nombre d’actions organisées pour la Transition	10	Commune
Nombre de regroupements en matière d’énergie	2	Commune
Nombres d’espèces menacées	Diminution	Natagora
La part du bois dans les sources d’énergie des projets publics	15%	Commune
Consommations énergétiques sur le territoire communal	moins 10%	Commune / fournisseurs
Nombres de points noirs identifiés par le CRO	0	CRO

3.4.4 Effets multiplicateurs

- Mettre en valeur le patrimoine naturel
- Intégrer les ressources naturelles dans la politique énergétique
- Soulager le changement climatique : gérer les émissions
- Diminuer les consommations énergétiques des usagers publics et privés de la commune
- Mettre en valeur le patrimoine bâti
- Favoriser un cadre de vie de qualité
- Renforcer le lien entre les habitants et leur environnement.
- Améliorer l'image de la commune et son attractivité
- Optimiser les ressources utilisées et insuffler un impact positif net pour l'environnement

3.5 Objectif 5. Développer les activités liées au tourisme durable

3.5.1 Pourquoi cet objectif ?

Le tourisme est le pilier central de l'économie locale. Le secteur est par nature transversal et induit une série d'activités dont le commerce de détail et plus particulièrement l'Horeca. Le parc hôtelier a vieilli et les dernières années ont vu se réduire les entrées dans certaines attractions.

Ce renouveau du tourisme doit être durable et en lien avec les spécificités ardennaises tant en termes de paysage, de patrimoine que de gastronomie.

Un équilibre entre touristes et habitants de la commune doit être recherché.

Ici aussi, les synergies trans-communales sont indispensables pour garantir un développement touristique

3.5.2 Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En favorisant un tourisme vert et responsable
- En renouvelant l'offre d'activités touristiques variées et de qualité
- En renforçant la typicité de La Roche-en-Ardenne (ce qu'on ne trouve pas ailleurs)
- En améliorant les transitions entre les différentes saisons

3.5.3 Indicateurs de suivi

Indicateurs	Valeur cible à 10 ans	Source
Nombres d'entreprises dans le secteurs touristique	Augmentation de 10 % d'ici 2030	Statbel et ADL
Augmentation des entrées dans les attractions touristiques	Augmentation de 10 %	Commune/CGT
Augmentation du nombre de visiteurs et de nuitées	Augmentation de 15 %	Commune/CGT/Statbel
Nombre de projets agro-touristiques	Augmentation de 20 %	Commune/CGT
Nombre de cellules vides au centre-ville	Diminution de 20 % ' ici 2030	Commune

3.5.4 Effets multiplicateurs

- Soutenir les entreprises existantes dans leur développement
- Attirer de nouvelles entreprises
- Améliorer l'image de la commune et son attractivité pour de nouveaux habitants
- Développement de l'agro-tourisme
- Renforcer la typicité de La Roche-en-Ardenne et ainsi son attractivité

3.6 Objectif 6. Soutenir les productions locales

3.6.1 Pourquoi cet objectif ?

La transition vers des modes de productions en lien avec le territoire ne pourra s'opérer qu'en intégrant toutes les étapes de la chaîne, depuis la production même jusqu'à la consommation finale en passant par la distribution. Les habitants en tant que consommateurs sont amenés à faire des choix en termes de consommation responsable, éthique et locale.

Du côté des producteurs et des transformateurs, tant du monde de l'agriculture que de la sylviculture, les acteurs subissent de nombreuses pressions (mondialisation, réglementation, accès à la terre, endettement...). Ils ont besoin de soutien en vue d'augmenter la consommation de leurs produits localement.

La création d'emplois sur la commune ressort comme enjeu central en matière de développement économique. Il s'agira de prôner un développement d'activités en lien avec les ressources du territoire. Cela doit passer par le renforcement des zones d'activités en adéquation avec le caractère « vert » de la commune.

La commune a aussi besoin d'activités non liées aux saisons touristiques et pourvoyeuses d'emplois durables.

Le commerce en centre-ville est en perte de vitesse. Un enjeu important est le maintien du statut et de la fonction de « ville » avec son effet polarisateur : avec des emplois, des services, des commerces, des habitants... Cela passera aussi par une augmentation de l'attractivité commerciale du centre-ville. L'ADL est en place et a lancé une série d'actions que la CLDR souhaite soutenir.

3.6.2 Quels sont les chemins pour y parvenir ?

- En favorisant des solutions locales, des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement dans le cadre de l'utilisation des ressources du territoire
- En développant les circuits courts
- En engageant la commune à consommer localement (collectivité, cantine, etc.)
- En renforçant les zones d'activités en adéquation avec le caractère « vert » de la commune
- En donnant au commerce un cadre optimal pour se développer

3.6.3 Indicateurs de suivi

Indicateurs	Valeur cible	Source
Nombres d'agriculteurs	Stabilisation	Commune
SAU	Stabilisation	SPF
Nombre de projets circuits courts (initiatives de vente directe, de marché ou épicerie locale)	2	Commune
Nombre de nouvelles formes de production agricole	5	Commune
Nombre de projets d'accueil pour entreprises	2	Commune
Taux d'emploi local (des jeunes)	Augmentation de 3 %	StatBel et ADL
Nombre de commerces en ville	+10%	Commune et ADL
Nombre de cellules vides au centre-ville	-20%	Commune et ADL

3.6.4 Effets multiplicateurs

- Proposer de nouveaux emplois pour les habitants
- Soutenir un emploi agricole durable
- Création de nouveaux métiers : maraichers...
- Soutenir les entreprises existantes dans leur développement
- Renforcer la typicité de La Roche-en-Ardenne et ainsi son attractivité
- Attirer de nouvelles entreprises

4 Tableau récapitulatif des objectifs

DEFI 1 : Augmenter le bien-être de la population		
Objectifs définis	1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population	2. Assurer une cohésion citoyenne
Chemins pour y parvenir	<ul style="list-style-type: none"> - En augmentant le nombre de familles avec enfants - En facilitant l'accès à la propriété - En adaptant l'offre locative aux besoins de la population - En pérennisant l'offre de services - En pérennisant l'enseignement maternel, primaire et secondaire - En renforçant les premières lignes de santé - En garantissant une commune inclusive et proactive envers ses aînés et ses PMRs - En insufflant une politique de soutien aux jeunes et à la petite enfance - En renforçant la connectivité numérique 	<ul style="list-style-type: none"> - En conservant et diversifiant le dynamisme culturel, associatif, communal et supra-communal - En garantissant le développement harmonieux des villages dans le respect de leur patrimoine bâti, paysager - En créant des lieux d'échange entre citoyens - En garantissant un équilibre entre tous afin de garantir la cohésion sociale
DEFI 2 : Préserver le cadre de vie		
Objectifs définis	3. Réussir la transition en matière de mobilité	4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales
Chemins pour y parvenir	<ul style="list-style-type: none"> - En améliorant la circulation de tous infra et extra muros - En renforçant la sécurité routière - En soutenant les déplacements des personnes non motorisées - En augmentant l'offre en transports publics et les correspondances 	<ul style="list-style-type: none"> - En maintenant la qualité des ressources naturelles - En maintenant la qualité des ressources patrimoniales - En aménageant des sites de mise en valeur de la nature et des paysages - En préservant les zones les plus riches au point de vue de la biodiversité - En développant des projets visuellement harmonieux, écologiquement sain et culturellement identitaire
DEFI 3 : Développer l'emploi sur la commune		
Objectifs définis	5. Développer les activités liées au tourisme durable	6. Développer les productions locales
Chemins pour y parvenir	<ul style="list-style-type: none"> - En favorisant un tourisme vert et responsable - En renouvelant l'offre d'activités touristiques variées et de qualité - En renforçant la typicité de La Roche-en-Ardenne - En améliorant les transitions entre les différentes saisons 	<ul style="list-style-type: none"> - En favorisant des solutions locales, des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement pour l'utilisation des ressources du territoire - En développant les circuits courts - En engageant la commune à consommer localement (collectivité etc.) - En renforçant les zones d'activités en adéquation avec le caractère « vert » de la commune - En donnant au commerce un cadre optimal pour se développer

PCDR

Commune de La Roche-en-Ardenne



Partie V

Le lot zéro



Juillet 2022

1 LE LOT ZÉRO

1.1 Méthodologie

Le lot zéro compile les actions et les projets qui ont eu lieu ou sont en cours durant la période d'élaboration de l'opération de développement rural. Les actions ou projets repris en lot zéro peuvent avoir été initiés par la commune de La Roche-en-Ardenne, la CLDR ou les habitants de La Roche-en-Ardenne et ne sont pas repris en tant que fiches projet

Les projets et actions sont classés selon les différents objectifs issus de la stratégie de développement (cf. Partie 4).

La stratégie pour la commune de La Roche-en-Ardenne se décline en 3 défis comprenant 2 objectifs chacun. Des balises opérationnelles appelées « *Chemins pour y parvenir* » ont été formulées afin d'atteindre les objectifs ainsi fixés.

1.2 Tableau récapitulatif des objectifs

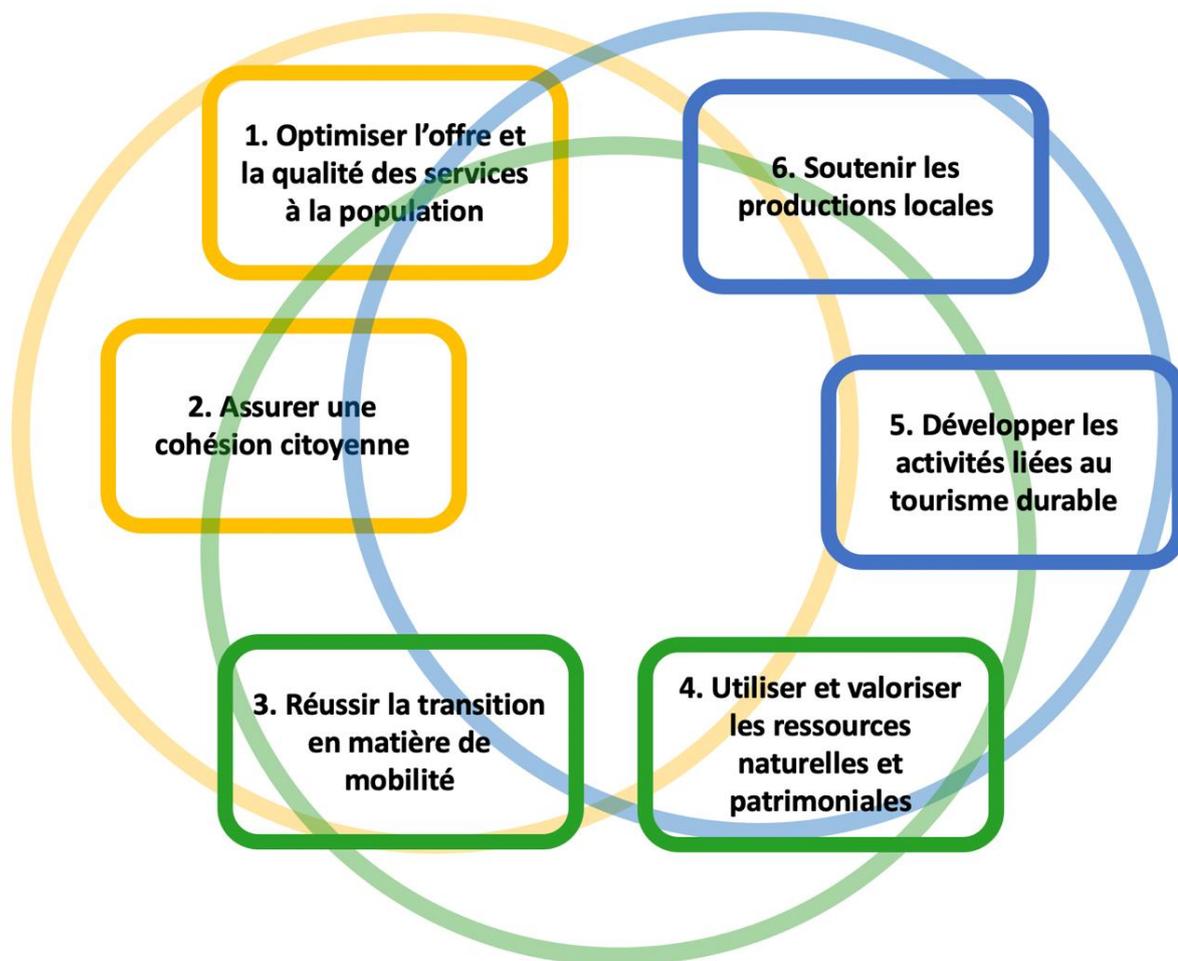
DÉFI 1	Augmenter le bien-être de la population
Objectif 1	Augmenter l'offre et la qualité des services à la population
<i>Chemins pour y parvenir</i>	En augmentant le nombre de familles avec enfants
	En facilitant l'accès à la propriété
	En adaptant l'offre locative aux besoins de la population
	En pérennisant l'offre de services
	En pérennisant l'enseignement maternel, primaire et secondaire
	En renforçant les premières lignes de santé
	En garantissant une commune inclusive et proactive envers ses aînés et ses PMRs
	En insufflant une politique de soutien aux jeunes et à la petite enfance
	En renforçant la connectivité numérique
Objectif 2	Assurer une cohésion citoyenne
<i>Chemins pour y parvenir</i>	En conservant et diversifiant le dynamisme culturel, associatif, communal et supra-communal
	En garantissant le développement harmonieux des villages dans le respect de leur patrimoine bâti, paysager
	En créant des lieux d'échange entre citoyens
	En garantissant un équilibre entre tous afin de garantir la cohésion sociale



DÉFI 2	Préserver le cadre de vie
Objectif 3	Réussir la transition en matière de mobilité
<i>Chemins pour y parvenir</i>	En améliorant la circulation de tous infra et extra muros
	En renforçant la sécurité routière
	En soutenant les déplacements des personnes non motorisées
	En augmentant l'offre en transports publics et les correspondances
Objectif 4	Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales
<i>Chemins pour y parvenir</i>	En maintenant la qualité des ressources naturelles
	En maintenant la qualité des ressources patrimoniales
	En aménageant des sites de mise en valeur de la nature et des paysages
	En préservant les zones les plus riches au point de vue de la biodiversité
	En développant des projets visuellement harmonieux, écologiquement sain et culturellement identitaire

DÉFI 3	Développer l'emploi sur la commune
Objectif 5	Développer les activités liées au tourisme durable
<i>Chemins pour y parvenir</i>	En favorisant un tourisme vert et responsable
	En renouvelant l'offre d'activités touristiques variées et de qualité
	En renforçant la typicité de La Roche-en-Ardenne
	En améliorant les transitions entre les différentes saisons
Objectif 6	Objectif 6 : Développer les productions locales
<i>Chemins pour y parvenir</i>	En favorisant des solutions locales, des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement pour l'utilisation des ressources du territoire
	En développant les circuits courts
	En engageant la commune à consommer localement (collectivité etc.)
	En renforçant les zones d'activités en adéquation avec le caractère « vert » de la commune
	En donnant au commerce un cadre optimal pour se développer





1.3 Liste des projets et actions repris en lot zéro.

La liste qui suit ne prétend pas être exhaustive, mais décrit et illustre les actions et projets qui ont abouti avant la finalisation du PCDR ou qui sont en cours de réalisation.

1. Attribution de noms aux rues dans les villages

La commune a sollicité la population locale afin de nommer ou renommer chaque rue des entités concernées.

Cette action rencontre l'objectif 2. Assurer une cohésion citoyenne

Comment ?

- *En garantissant le développement harmonieux des villages dans le respect de leur patrimoine bâti, paysager*



2. Poursuite des projets repris dans l'Opération de Rénovation urbaine

La commune s'est engagée dans un projet de rénovation urbaine. Le projet d'aménagement de la Place du Quai de l'Ourthe et une connexion vers la rive gauche de la rivière sont à l'étude avant de faire l'objet d'une demande de permis d'urbanisme.

Cette action rencontre :

L'objectif 3. Réussir la transition en matière de mobilité

Comment ?

- *En améliorant la circulation de tous infra et extra muros*
- *En renforçant la sécurité routière*

L'objectif 5. Développer les activités liées au tourisme durable

- *En renforçant la typicité de La Roche-en-Ardenne*

3. Rénovation du Complexe sportif et piscine

La rénovation du complexe sportif et de la piscine est en cours de finition et bientôt de nouveau accessible au public. Ce projet a été réalisé dans le cadre du plan piscine de la RW.

Cette action rencontre :

L'objectif 1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population

Comment ?

- *En pérennisant l'offre de services*

L'objectif 2. Assurer une cohésion citoyenne

Comment ?

- *En conservant et diversifiant le dynamisme culturel, associatif, communal et supra-communal*
- *En garantissant un équilibre entre tous afin de garantir la cohésion sociale*

4. Mise en œuvre des lotissements communaux

Les infracteurs du lotissement du Pafy à Villez sont terminées et plusieurs emplacements ont déjà été vendus sous conditions de construction et de domiciliation pour les acquéreurs.

Cette action rencontre :

L'objectif 1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population

Comment ?

- *En augmentant le nombre de familles avec enfants*
- *En facilitant l'accès à la propriété*



5. Finalisation de la liaison lente La Roche - Rendeux

Les communes de La Roche-en-Ardenne et Rendeux ont obtenu le feu vert pour la réalisation de cette liaison. La commune de La Roche a déjà pris les devants en réalisant une partie de ce cheminement sur son territoire.

Cette action rencontre :

L'objectif 3. Réussir la transition en matière de mobilité

Comment ?

- *En améliorant la circulation de tous infra et extra muros*
- *En soutenant les déplacements des personnes non motorisées*

Et l'objectif 5. Développer les activités liées au tourisme durable

Comment ?

- *En favorisant un tourisme vert et responsable*
- *En renforçant la typicité de La Roche-en-Ardenne*

6. Amélioration de la signalisation des parkings au centre-ville

Cette initiative est due à l'ADL qui a répertorié et cartographié les emplacements de parking à La Roche-Ville

Cette action rencontre :

L'objectif 3. Réussir la transition en matière de mobilité

Comment ?

- *En améliorant la circulation de tous infra et extra muros*

Et l'objectif 6. Développer les productions locales

Comment ?

- *En donnant au commerce un cadre optimal pour se développer*

7. Poursuite du PAEDC, Plan d'Actions Energie Durable Climat

La commune poursuit ses actions dans le cadre du PAEDC et pour 2020, elle s'engage à réduire les émissions CO2 de 20 %.

Cette action rencontre :

L'objectif 4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales.

Comment ?

- *En maintenant la qualité des ressources naturelles*
- *En développant des projets visuellement harmonieux, écologiquement sain et culturellement identitaire*



8. Rénovation du sentier didactique dans la "Fange de Samrée"

Le service travaux a réaménagé et sécurisé un sentier didactique du LIFE traversant la Fange de Samrée.

Cette action rencontre :

L'objectif 4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales.

Comment ?

- *En maintenant la qualité des ressources naturelles*
- *En aménageant des sites de mise en valeur de la nature et des paysages*
- *En préservant les zones les plus riches au point de vue de la biodiversité*

Et l'objectif 5. Développer les activités liées au tourisme durable

Comment ?

- *En favorisant un tourisme vert et responsable*
- *En renforçant la typicité de La Roche-en-Ardenne*

9. Réhabilitation du village de vacances de Borzée

Le hameau de Borzée situé sur la commune de La-Roche-en-Ardenne va être entièrement réaménagé autour d'un projet touristique 100% éco responsable soutenu par la commune.

Cette action rencontre :

L'objectif 5. Développer les activités liées au tourisme durable

Comment ?

- *En favorisant un tourisme vert et responsable*
- *En renouvelant l'offre d'activités touristiques variées et de qualité*
- *En améliorant les transitions entre les différentes saisons*

10. Création d'une maison médicale

Une maison médicale a pris ses quartiers dans les anciens locaux du CPAS. Deux médecins généralistes y consultent depuis le 1er juillet 2021.

Cette action rencontre l'objectif 2. Assurer une cohésion citoyenne

Comment ?

- *En renforçant les premières lignes de santé*



11. Aménagement du parc à Hives

Après concertation avec les habitants, le groupement Ancienne école de Hives a répondu à un appel de la Fondation Roi Baudoin en vue de réaménager le petit parc où se dressait autrefois un saule pleureur, comme lieu de repos modulable, en préservant l'élément naturel.

Cette action rencontre :

L'objectif 2 Assurer une cohésion citoyenne

Comment ?

- *En conservant et diversifiant le dynamisme culturel, associatif, communal et supra-communal*
- *En garantissant le développement harmonieux des villages dans le respect de leur patrimoine bâti, paysager*
- *En créant des lieux d'échange entre citoyens*

Et l'objectif 4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales

Comment ?

- *En maintenant la qualité des ressources naturelles*
- *En maintenant la qualité des ressources patrimoniales*
- *En aménageant des sites de mise en valeur de la nature et des paysages*
- *En préservant les zones les plus riches au point de vue de la biodiversité*

12. Gestion durable du fleurissement de la commune

Dans la filiation du plan MAYA, la commune adopte une gestion différenciée qui consiste à gérer les espaces verts publics de manière raisonnée.

Cette action rencontre l'objectif 4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales

Comment ?

- *En maintenant la qualité des ressources naturelles*
- *En maintenant la qualité des ressources patrimoniales*
- *En aménageant des sites de mise en valeur de la nature et des paysages*
- *En préservant les zones les plus riches au point de vue de la biodiversité*



13. Soutien à la culture

Le commun soutien de nombreuses activités culturelles (e Festival Bam, Ardenne culture, le Royal juillet Musical, les activités du Sillon d'Art, La Roche en Art'denne, les concerts des chorales, les galeries d'exposition, etc.) notamment via l'AAT (Action Animation Tourisme) qui est l'ASBL au service de la culture de la ville.

Cette action rencontre :

L'objectif 1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population

Comment ?

- *En garantissant une commune inclusive et proactive envers ses aînés et ses PMRs*
- *En insufflant une politique de soutien aux jeunes et à la petite enfance*

Et l'objectif 2. Assurer une cohésion citoyenne

Comment ?

- *En conservant et diversifiant le dynamisme culturel, associatif, communal et supra-communal*
- *En garantissant un équilibre entre tous afin de garantir la cohésion sociale*

14. Création d'un skate-park

La Roche dispose désormais d'un skate-park. Installées à l'arrière du Home Jamotte le long de la rivière, les rampes sont accessibles au public depuis 2021.

Cette action rencontre :

L'objectif 1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population

Comment ?

- *En insufflant une politique de soutien aux jeunes et à la petite enfance*

Et l'objectif 2. Assurer une cohésion citoyenne

Comment ?

- *En conservant et diversifiant le dynamisme culturel, associatif, communal et supra-communal*
- *En garantissant un équilibre entre tous afin de garantir la cohésion sociale.*

15. Participation à l'opération « Eglises ouvertes »

Le réseau Eglises Ouvertes est présent en Belgique, en France et au Grand-Duché de Luxembourg.

Les églises de La Roche, Ortho, Buisson, Hives, Halleux, Maboge et la chapelle de Herlinval ont rejoint ce réseau qui promeut la mise en valeur de ce patrimoine religieux.

Cette action rencontre :

L'objectif 2. Assurer une cohésion citoyenne

Comment ?

- *En garantissant un équilibre entre tous afin de garantir la cohésion sociale*



Et l'objectif 4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales

Comment ?

- *En maintenant la qualité des ressources patrimoniales*

16. Amélioration de la salle Faubourg St-Antoine

La salle du Faubourg Saint Antoine est un ancien cinéma avec une configuration en gradins et toujours en état de proposer des projections Elle accueille plus de 20 manifestations par an. C'est la Commission culturelle Action-Animation-Tourisme qui a en charge la gestion de cette salle. De récentes innovations ont permis d'améliorer son confort

Cette action rencontre :

L'objectif 1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population

Comment ?

- *En garantissant une commune inclusive et proactive envers ses aînés et ses PMRs*
- *En insufflant une politique de soutien aux jeunes et à la petite enfance*

Et l'objectif 2. Assurer une cohésion citoyenne

Comment ?

- *En conservant et diversifiant le dynamisme culturel, associatif, communal et supra-communal*
- *En garantissant un équilibre entre tous afin de garantir la cohésion sociale*

17. Aide à l'enlèvement des déchets pour les aînés

Sur demande, le service travaux se rend au domicile de personnes âgées pour procéder à l'enlèvement des encombrants ou autres déchets.

Cette action rencontre :

L'objectif 1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population

Comment ?

- *En garantissant une commune inclusive et proactive envers ses aînés et ses PMRs*

Et l'objectif 2. Assurer une cohésion citoyenne

Comment ?

- *En garantissant un équilibre entre tous afin de garantir la cohésion sociale.*

18. Organisation d'un petit marché de producteurs de la commune

L' AAC (Association des Artisans Créateurs) organise un marché gourmand et artisanal en rue Rompré le week-end du 15 août en vue de promouvoir les produits et producteurs locaux.

Cette action rencontre :

L'objectif 1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population

Comment ?

- *En pérennisant l'offre de services*



L'objectif 5. Développer les activités liées au tourisme durable

Comment ?

- *En renouvelant l'offre d'activités touristiques variées et de qualité*

Et l'objectif 6. Développer des productions locales

Comment ?

- *En favorisant des solutions locales, des pratiques innovantes et respectueuses de l'environnement pour l'utilisation des ressources du territoire*
- *En développant les circuits courts*

19. Découverte de la commune par géocaching

Le géocaching s'est développé depuis le début des années 2000. Aujourd'hui, partout dans le monde, les caches se comptent par milliers et les géocacheurs aussi. La Roche-en-Ardenne profite évidemment de ce phénomène et fait partie du Tour de Wallonie.

Cette action rencontre :

L'objectif 5. Développer les activités liées au tourisme durable

Comment ?

- *En renouvelant l'offre d'activités touristiques variées et de qualité*

20. Aménagement d'un local agréable pour les plaines de vacances

Le CPAS, en collaboration avec l'Administration communale, organise des plaines de vacances durant les mois de juillet et août au Hall omnisport et dans les locaux de l'Athénée. Vu le succès rencontré, les organisateurs désirent avoir un local qui serait plus spécifiquement adapté à leurs activités. Le projet est en cours.

Cette action rencontre :

L'objectif 1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population

Comment ?

- *En insufflant une politique de soutien aux jeunes et à la petite enfance*
- *En pérennisant l'offre de services*



21. Amélioration de la PEB des bâtiments publics

Depuis 2017, la commune a entrepris de nombreux travaux afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments communaux. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- Installation de panneaux photovoltaïques, isolation et remplacement du chauffage dans les écoles de Samrée, Beusaint et Ortho
- Chantier complet de rénovation de la piscine de La Roche
- Changement du système de chauffage de l'église de La Roche
- Rénovation et isolation de la toiture au presbytère de Warempage

Cette action rencontre :

L'objectif 4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales

Comment ?

- *En maintenant la qualité des ressources naturelles*
- *En développant des projets visuellement harmonieux, écologiquement sain et culturellement identitaire*

22. Gestion raisonnée de l'éclairage public aménagement en cours

ORES a entamé le remplacement complet de l'ensemble du parc communal d'éclairage public : il remplace les ampoules « ancienne génération » par des LED, moins énergivores. Le projet est en cours.

Cette action rencontre :

L'objectif 4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales

Comment ?

- *En développant des projets visuellement harmonieux, écologiquement sain et culturellement identitaire*

23. Entretien des promenades balisées (subside communal)

Par la subside des différents syndicats d'initiative et de la maison du tourisme Maison du Tourisme Au fil de l'Ourthe & de l'Aisne - Cœur de l'Ardenne, ainsi qu'en prenant en charge des gros travaux concernant les promenades balisées, la commune veille au maintien des nombreuses promenades balisées sur son territoire.

Cette action rencontre :

L'objectif 5. Développer les activités liées au tourisme durable

Comment ?

- *En favorisant un tourisme vert et responsable*
- *En renouvelant l'offre d'activités touristiques variées et de qualité*

24. Installation de toilettes publiques au centre-ville

Durant la période COVID et à la demande des commerçants, la commune a mis à la disposition des visiteurs de La Roche des sanitaires mobiles sur le parking du quai de l'Ourthe et ouvert de façon permanente les sanitaires situés sous l'église. L'Administration communale veut répondre de façon permanente à ce souhait et a le projet de construire des sanitaires fixes qui seraient ouverts toute l'année.

Cette action rencontre :

L'objectif 1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population

Comment ?

- *En pérennisant l'offre de services*
- *En garantissant une commune inclusive et proactive envers ses aînés et ses PMRs*

L'objectif 5. Développer les activités liées au tourisme durable

Comment ?

- *En favorisant un tourisme vert et responsable*

25. Valorisation du Château de La Roche

La Commune de La Roche-en-Ardenne, en collaboration avec IDELUX a répondu à un appel à projets du FEDER. Ce projet vise à développer la thématique médiévale autour du château de la ville de La Roche qui est reprise comme un des cinq pôles touristiques majeurs de la province. Ce projet proposera notamment d'aménager l'accès et la structure d'accueil et de développer une application permettant une visite virtuelle du château en réalité augmentée.

Cette action rencontre :

L'objectif 4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales

Comment ?

- *En maintenant la qualité des ressources patrimoniales*

L'objectif 5. Développer les activités liées au tourisme durable

Comment ?

- *En renouvelant l'offre d'activités touristiques variées et de qualité*
- *En renforçant la typicité de La Roche-en-Ardenne*

26. Création d'une marque et logo « La Roche-en-Ardenne »

L'ADL, en collaboration avec La Commune de La Roche-en-Ardenne, a comme projet d'établir une charte graphique et un nouveau logo qui seraient utilisés sur tous les réseaux de communication de la commune et par tous les acteurs en rapport direct avec la commune (SI, MdT, CPAS, ...)

Cette action rencontre :

L'objectif 5. Développer les activités liées au tourisme durable

Comment ?

- *En renforçant la typicité de La Roche-en-Ardenne*



27. Création de voiries forestières lors de coupes

Lors d'exploitation forestière et principalement des mises à blanc, la commune privilégie la réalisation de nouvelles voiries forestières qui permettent un accès plus aisé à la coupe aux grumiers afin de limiter les nombreux allers-retours des lourds engins de débardages et les dégâts au sol.

Cette action rencontre :

L'objectif 4. Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales

Comment ?

- *En maintenant la qualité des ressources naturelles*
- *En aménageant des sites de mise en valeur de la nature et des paysages*
- *En préservant les zones les plus riches au point de vue de la biodiversité*

28. Amélioration de l'accès au site internet communal aux malvoyants et aux porteurs de handicaps

L'administration communale a entrepris de rendre l'accès et la navigation sur son site internet plus aisé aux personnes ayant un handicap visuel ou moteur. Diverses applications ont été développées par le webmaster communal comme p.ex. des agrandissements clavier.

Cette action rencontre :

L'objectif 1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population

Comment ?

- *En garantissant une commune inclusive et proactive envers ses aînés et ses PMRs*

L'objectif 2. Assurer une cohésion citoyenne

Comment ?

- *En garantissant un équilibre entre tous afin de garantir la cohésion sociale*

29. Augmentation de l'information / Création d'une appli

La Commune de La Roche-en-Ardenne a répondu à l'appel à projets "Territoire intelligent" et son projet a été retenu. Le subside ainsi accordé lui a notamment permis de développer une application mobile, résultat d'une collaboration entre les divers services de l'Administration communale, de l'ADL, des S.I, de la Maison du Tourisme, de l'ATLB, permet à la Commune :

- D'être plus proche de ses citoyens : actualités, agenda, commande de documents administratifs, notifications pratiques diverses, alertes chantiers,...
- De valoriser les commerces locaux via l'annuaire économique
- De favoriser le développement du tourisme notamment grâce à la centralisation de toutes les informations

Cette action rencontre :

L'objectif 1. Augmenter l'offre et la qualité des services à la population

Comment ?

- *En pérennisant l'offre de services*
- *En garantissant une commune inclusive et proactive envers ses aînés et ses PMRs*



L'objectif 2. Assurer une cohésion citoyenne

Comment ?

- En garantissant un équilibre entre tous afin de garantir la cohésion sociale

1.4 Tableau croisé entre les objectifs de la stratégie et le lot zéro

LOT ZÉRO	Augmenter l'offre et la qualité des services à la population	Assurer une cohésion citoyenne	Réussir la transition en matière de mobilité	Utiliser et valoriser les ressources naturelles et patrimoniales	Développer les activités liées au tourisme durable	Développer les productions locales
Attribution de noms aux rues dans les villages		✓				
Poursuite des projets repris dans l'Opération de Rénovation urbaine			✓		✓	
Rénovation du Complexe sportif et piscine	✓	✓				
Mise en œuvre des lotissements communaux	✓					
Finalisation de la liaison lente La Roche - Rendeux			✓		✓	
Amélioration de la signalisation des parkings au centre-ville			✓			✓
Poursuite du PAEDC, Plan d'Actions Energie Durable Climat				✓		
Rénovation du sentier didactique dans la "Fange de Samrée"				✓	✓	
Réhabilitation du village de vacances de Borzée					✓	
Création d'une maison médicale		✓				
Aménagement du parc à Hives		✓		✓		
Gestion durable du fleurissement de la commune				✓		
Soutien à la culture	✓	✓				
Création d'un skate-park	✓	✓				
Participation à l'opération « Eglises ouvertes »		✓		✓		
Amélioration de la salle Faubourg St-Antoine	✓	✓				
Aide à l'enlèvement des déchets pour les aînés	✓	✓				

Organisation d'un petit marché de producteurs de la commune	V				V	V
Découverte de la commune par géocaching					V	
Aménagement d'un local agréable pour les plaines de vacances	V					
Amélioration de la PEB des bâtiments publics				V		
Gestion raisonnée de l'éclairage public aménagement en cours				V		
Entretien des promenades balisées (subside communal)					V	
Installation de toilettes publiques au centre-ville	V				V	
Valorisation du Château de La Roche				V	V	
Création d'une marque et logo « La Roche-en-Ardenne »					V	
Création de voiries forestières lors de coupes				V		
Amélioration de l'accès au site internet communal aux malvoyants et aux porteurs de handicaps	V	V				
Augmentation de l'information / Création d'une appli	V	V				



1.5 Cartographie du lot zéro

Carte des projets localisable du lot 0
Echelle 1/75000°

